

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE**

Procès-verbal du conseil des maires et des mairesses de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, tenue par visioconférence le 25 mai 2021 à 10 h, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur; ledit conseil étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

Mme Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay  
Mme Céline Beauregard, mairesse de La Macaza  
M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier  
Mme Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac  
M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge  
M. Georges Décarie, maire de Nominuingue  
M. Michel Dion, maire de Kiamika  
M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles  
M. André-Marcel Évéquoz, maire de Mont-Saint-Michel  
M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces  
Mme Francine Laroche, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain  
Mme Danielle Ouimet, mairesse de Lac-du-Cerf  
M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve  
Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul  
M. Stéphane Roy, maire de Notre-Dame-du-Laus  
M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe  
M. Luc St-Denis, maire de L'Ascension

Mme Myriam Gagné, secrétaire-trésorière adjointe & directrice générale adjointe, Me Mélie Lauzon, adjointe à la direction générale aux activités administratives et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À l'ouverture de la séance, le préfet, M. Gilbert Pilote, est absent.

Le préfet suppléant, M. Georges Décarie, ouvre la séance à 10 h 01.  
La directrice générale adjointe vérifie les présences.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14086-05-21

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Annick Brault, appuyé par M. Luc St-Denis et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en

y ajoutant toutefois le point suivant comme point d'information :

- Ententes existantes entre les municipalités pour les sablières et gravières.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14087-05-21

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA  
MRC DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter tel que déposé le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle du 27 avril 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14088-05-21

**INFORMATION SUR LE PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ  
ADMINISTRATIF DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL  
2021**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par Mme Francine Asselin-Bélisle et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le procès-verbal du Comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle de la séance ordinaire du 8 avril 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable ne s'est manifesté.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14089-05-21

**DÉPÔT DES COMPTES-RENDUS ET PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par M. Michel Dion, appuyé par Mme Annick Brault et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les procès-verbaux et le compte-rendu suivants :

- Compte-rendu du comité Internet haute vitesse | 19 novembre 2020
- Procès-verbal de la Commission d'aménagement | 17 février 2021
- Compte-rendu du comité jeunesse AD\_Vision | 16 mars 2021
- Compte-rendu du comité de vitalisation | 14 avril 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**RETOUR SUR LES APPUIS DONNÉS AU COMITÉ  
ADMINISTRATIF DU 12 MAI 2021**

La directrice générale informe les maires et mairesses des appuis

qui ont été donnés par le Comité administratif lors de la séance du 12 mai 2021, à savoir :

- Demande d'appui de la MRC de Matawinie quant au réseau Accès entreprise Québec
- Demande d'appui | Au coeur de l'arbre Maison de répit
- Demande d'appui de la MRC de Montcalm quant au programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14090-05-21

**NOMINATION D'UN SUBSTITUT AU SEIN DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU TRANSPORT ADAPTÉ ET  
COLLECTIF D'ANTOINE-LABELLE (TACAL)**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Luc St-Denis et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CC-13543-11-19 afin de nommer Mme Myriam Gagné à titre de substitut à Mme Mylène Mayer, représentante de la MRC d'Antoine-Labelle, au sein du conseil d'administration du Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle, et ce, pour un mandat se terminant le 24 novembre 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14091-05-21

**TELECON | CÂBLE ENFOUI**

ATTENDU la réclamation présentée par Telecon pour les travaux d'enfouissement de câble;

ATTENDU que Telecon envisage de suspendre les travaux d'enfouissement de câble jusqu'au règlement de cette réclamation;

ATTENDU que Telecon a l'obligation d'exécuter les travaux malgré la réclamation présentée;

Il est proposé par M. Michel Dion, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité de mandater l'adjointe à la direction générale de prendre les mesures qui assureraient la mobilisation de Telecon pour les travaux d'enfouissement du câble.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14092-05-21

**RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
(PGMR)**

ATTENDU que le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Antoine-Labelle a été adopté le 30 août 2016 au terme du règlement 453;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a actualisé par le décret 548-2013 le cadre normatif du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*;

ATTENDU qu'au terme de ce cadre normatif l'autorité en charge du PGMR, soit la MRC d'Antoine-Labelle, doit transmettre pour le 30 juin de chaque année un rapport de suivi faisant état de la mise en œuvre des mesures prévues dans le PGMR;

Il est proposé par Mme Francine Asselin-Bélisle, appuyé par Mme Céline Beauregard et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, tel que rédigé, le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*.

Il est de plus résolu de transmettre ledit rapport au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14093-05-21

### **ADOPTION DE COMPOSITION POUR LE COMITÉ RÉGIONAL DU PATRIMOINE IMMOBILIER**

ATTENDU la signature par la MRC de la Convention d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) du ministère de la Culture et des Communications (MCC);

ATTENDU que la gestion des volets 1A et 1B du PSMMPI requiert des expertises spécifiques et diversifiées telles que l'histoire, l'aménagement, l'architecture, l'urbanisme, l'ethnologie et l'archéologie;

ATTENDU que la *Loi sur le patrimoine culturel* (chapitre P-9.002) a été modifiée afin d'accorder plus de responsabilités aux MRC quant au patrimoine immobilier et que l'article 154 de cette loi permet aux MRC de constituer un conseil local du patrimoine qui peut être nommé « conseil régional du patrimoine »;

ATTENDU la recommandation du comité administratif de la MRCAL lors de la séance du 12 mai 2021 aux termes de la résolution MRC-CA-15719-05-21;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu de constituer un conseil local du patrimoine afin d'exercer les fonctions confiées par la *Loi sur le patrimoine culturel* à un tel conseil et d'émettre des recommandations concernant la répartition des sommes du PSMMPI pour le volet 1A et, sur demande, pour le volet 1B.

Il est de plus résolu que ce conseil soit nommé « conseil régional du patrimoine ».

Il est de plus résolu que ce conseil soit composé de :

- Quatre élus provenant de chacun des quatre secteurs de la MRC, soit la Lièvre Nord, le Centre, la Rouge et la Lièvre Sud ;
- Deux urbanistes ou responsables de l'aménagement d'une municipalité ou ville de la MRC;

- D'un représentant de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides;

Et des personnes-ressources suivantes :

- D'un représentant de la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications;
- D'un représentant du service de l'aménagement de la MRC;
- D'un architecte spécialisé mandaté par la MRC;
- De l'agente de développement en patrimoine immobilier de la MRC.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14094-05-21

**ADOPTION DU PROGRAMME D'AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE**

ATTENDU la signature par la MRC de la Convention d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) du ministère de la Culture et des Communications (MCC);

ATTENDU que l'aide financière du volet 1A du PSMMPI est conditionnelle à l'adoption d'un Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale;

ATTENDU le projet de Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale de la MRC d'Antoine-Labelle, lequel a été approuvé par le MCC;

ATTENDU la recommandation du comité administratif de la MRCAL lors de la séance du 12 mai 2021 aux termes de la résolution MRC-CA-15720-05-21;

Il est proposé par Mme Céline Beaugard, appuyé par Mme Danielle Ouimet et résolu à l'unanimité d'adopter le Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14095-05-21

**ADOPTION DE LA POLITIQUE DES COMMUNICATIONS DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU le projet de Politique des communications de la MRC d'Antoine-Labelle présenté pour dépôt et adoption;

ATTENDU la recommandation du comité administratif de la MRCAL lors de la séance du 12 mai 2021 aux termes de la résolution MRC-CA-15726-05-21;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter la Politique des communications de la MRC d'Antoine-Labelle, tel que déposée.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR ASSURER LA PART DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Pierre Flamand, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, un règlement décrétant un emprunt pour assurer la part du ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier sera présenté, pour étude et adoption, et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 445 du *Code municipal*.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14096-05-21

**DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR ASSURER LA PART DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le projet de règlement décrétant un emprunt pour assurer la part du ministère de la Culture et des communications (MCC) dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTATION DES PRIORITÉS 2022 DU COMITÉ JEUNESSE AD VISION**

La directrice générale adjointe présente les trois axes prioritaires déterminés par le comité jeunesse AD\_Vision. Ceux-ci sont l'environnement, l'attractivité, l'accueil et la rétention et finalement la santé mentale.

\*\*\*\*\*

**PLAN DE TRAVAIL ET ÉCHÉANCIER | ENTENTE DE VITALISATION**

Les maires et mairesse sont informés du plan de travail et de l'échéancier dans le cadre de l'entente de vitalisation, qui a été déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14097-05-21

**OCTROI DE CONTRAT QUANT À L'APPEL D'OFFRES ADM-08-2021 | CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA À LA GARE DE MONT-LAURIER**

ATTENDU la résolution MRC-CA-15688-04-21 mandatant la direction générale à procéder à une demande d'offres pour la construction d'une pergola sur le site de la gare de Mont-Laurier;

ATTENDU les offres reçues et la recommandation de l'adjointe à la direction générale aux activités administratives;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par Mme Annick Brault et résolu à l'unanimité que la MRC octroie le contrat pour la construction d'une pergola à la gare de Mont-Laurier à Constructions Gilles Paquettes, pour le prix de 66 225,60\$, incluant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Denis Charette qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement 493 relatif à la gestion contractuelle sera présenté, pour étude et adoption, et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 445 du *Code municipal*.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14098-05-21

**DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le projet de règlement modifiant le règlement 493 relatif à la gestion contractuelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14099-05-21

**AIDE FINANCIÈRE AUX MRC DANS LE CONTEXTE DE PANDMÉIE DE COVID-19**

ATTENDU l'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 offerte par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU qu'en mars 2021, un montant additionnel a été mis à la disposition des MRC afin de faire face à de nouvelles répercussions qui seraient occasionnées par la pandémie;

ATTENDU que l'aide financière aux MRC est versée selon deux volets, soit :

- un premier volet de 52 M\$ réparti en parts égales entre les bénéficiaires, soit 500 000 \$ par organisme;
- un second volet de 28 M\$ réparti entre les bénéficiaires

selon une part qui est bonifiée d'un facteur multiplicatif tenant compte de leur indice de vitalité économique (IVE).

ATTENDU que cette aide vise notamment à soutenir les organismes dans leurs efforts pour doter leurs territoires d'infrastructures numériques et de télécommunications répondant aux plus hauts standards afin de pouvoir appuyer le maintien et la création d'emplois par le télétravail;

ATTENDU que suivant l'aide annoncée, la MRC a reçu une somme de 852 305 \$;

ATTENDU que les dépenses engagées en 2020 et en 2021 pour les mesures prises par la MRC pour s'adapter aux impacts de la COVID-19 totalisent 111 945,87\$;

ATTENDU la recommandation du comité administratif de la MRCAL lors de la séance du 12 mai 2021 aux termes de la résolution MRC-CA-15717-05-21;

ATTENDU le plan présenté par la direction générale afin d'améliorer les services et les infrastructures de la MRC;

Il est proposé par Mme Francine Asselin-Bélisle, appuyé par M. Michel Dion et résolu à l'unanimité d'allouer, à même l'aide financière aux MRC dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, une somme de 111 945,87 \$ pour pallier aux dépenses engagées en 2020 et en 2021 pour les mesures prises par la MRC pour s'adapter aux impacts de la COVID-19 et une somme de 370 000\$ pour réaliser le plan présenté par la direction générale pour l'amélioration des services et des infrastructures de la MRC.

Il est de plus résolu d'autoriser la direction générale à engager les montants alloués afin de réaliser les actions présentées dans le plan.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14100-05-21

### **SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DU 22 JUIN 2021**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CC-13904-11-20 afin de tenir la séance du conseil de la MRC prévue le 22 juin 2021 à la salle des Préfets de l'Édifrice Émile-Lauzon, située au 405, rue du Pont, à Mont-Laurier, plutôt qu'à la salle J.-Adolphe Ardouin, située à l'Hôtel de Ville de Nominingue.

Il est de plus résolu que, nonobstant ce qui précède, cette séance pourra être tenue par vidéoconférence et l'accès de tout ou partie du public pourra être refusé, lorsque requis pour respecter les directives gouvernementales ou les mesures sanitaires émises en raison de la pandémie de COVID-19.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14101-05-21

**DEMANDE DU COMITÉ LOGEMENT ANTOINE-LABELLE |  
MOBILISATION DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC  
D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU la demande reçue du Comité logement Antoine-Labelle quant à la mobilisation des 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe à transmettre une correspondance au Comité logement Antoine-Labelle afin de l'informer que le conseil a pris connaissance de la demande, mais souhaiterait plutôt que les municipalités soient approchées individuellement.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14102-05-21

**OCTROI DE CONTRAT À ESPACE JLP POUR LE  
REEMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE CLIMATISATION DE  
L'ÉDIFICE ÉMILE-LAUZON**

ATTENDU le bris imprévu de l'unité de climatisation de l'Édifice Émile-Lauzon;

ATTENDU le besoin urgent de remplacer ou de réparer l'unité de climatisation;

ATTENDU les offres soumises par Espace JLP;

ATTENDU la durée de vie d'une unité de climatisation et les coûts de réparation;

Il est proposé par M. Michel Dion, appuyé par Mme Annick Brault et résolu à l'unanimité de remplacer d'urgence l'unité de climatisation de l'Édifice Émile Lauzon et d'accepter l'offre #11730 d'Espace JLP pour un prix de 20 856,47\$, incluant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ENTENTES EXISTANTES ENTRE LES MUNICIPALITÉS  
POUR LES SABLIERES ET GRAVIÈRES**

M. Daniel Boudon s'informe auprès des maires et mairesses quant aux ententes existantes entre les municipalités quant aux sablières et gravières. Ceux-ci échangent à ce sujet.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14103-05-21

**AJOURNEMENT**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour 8 minutes. Il est 11 h 00.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14104-05-21

### RÉOUVERTURE

Il est proposé par M. Stéphane Roy, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance. Il est 11 h 08.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### SERVICE D'INGÉNIERIE

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14105-05-21

### OCTROI DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DU PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD PRÉVU DANS LE CADRE DE L'ENTENTE ENTRE LA CORPORATION DU PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

ATTENDU le lancement de l'appel d'offres public ING-03-2021 pour des travaux de drainage et de réfection de chaussée aux gares de Rivière-Rouge et Nomingue sur le Parc linéaire le P'tit Train du Nord;

ATTENDU l'ouverture publique des soumissions du 21 mai 2021;

ATTENDU que la soumission de Michel Lacroix Construction est jugée conforme et offre le meilleur prix;

Il est proposé par M. Stéphane Roy, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de réalisation des travaux de drainage et de réfection de chaussée aux gares de Rivière-Rouge et Nomingue sur le Parc linéaire le P'tit Train du Nord dans le cadre de l'appel d'offres ING-03-2021 au fournisseur conforme ayant soumis la meilleure offre de prix, soit Michel Lacroix Construction, pour un montant de 264 560,92\$, incluant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LA DEMANDE DE PLAN D'INTERVENTION

La directrice du service d'ingénierie informe les maires et mairesses qu'une relance a été faite auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin d'obtenir des informations quant à la demande de plan d'intervention.

\*\*\*\*\*

### SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14106-05-21

### REGISTRES DE CHÈQUES AVRIL 2021

Il est proposé par Mme Danielle Ouimet, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 56916 à 57042, totalisant 1 794 333.49 \$ et portant sur la période du 1er au 30 avril 2021;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 518235 à 518251 (élus), les numéros 518183 à 518234 (employés), et les numéros 518252 à 518353 (employés), totalisant 220 533.85 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1er au 30 avril 2021;
- Le registre des prélèvements portant les numéros 83 à 92, au montant de 184 217.11 \$ et portant sur la période du 1er au 30 avril 2021;
- le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1413 à 1414, totalisant 792.25 \$ et portant sur la période du 1er au 30 avril 2021;
- le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, portant les numéros 497 à 498, totalisant 132 965.06 \$ et portant sur la période du 1er au 30 avril 2021;
- le registre de chèques des Parcs régionaux, portant le numéro 24, au montant de 9 882.00 \$ et portant sur la période du 1er au 30 avril 2021;
- le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1249 à 1273, totalisant 94 512.61 \$ et portant sur la période du 1er au 30 avril 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14107-05-21

### **RAPPORT SOMMAIRE DES DEMANDES DE RÉVISIONS ET DE VÉRIFICATIONS POUR LES RÔLES**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par Mme Danielle Ouimet et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport sommaire des demandes de révisions et de vérifications pour les rôles déposés en 2021, préparé par le service de l'évaluation foncière.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE : VINGT- ET-UNIÈME RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE**

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Mme Francine-Asselin-Bélisle, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Vingt-et-unième règlement modifiant le schéma

d'aménagement révisé de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle sera présenté, pour étude et adoption, et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 445 du *Code municipal*.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14108-05-21

**DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT : VINGT-ET-UNIÈME MODIFICATION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU la recommandation de la Commission d'aménagement contenue dans sa résolution MRC-AM-1515-05-21;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par Mme Danielle Ouimet et résolu à l'unanimité d'adopter le projet du Vingt-et-unième règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle.

Il est de plus résolu d'accepter pour dépôt le projet du Vingt-et-unième règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14109-05-21

**DEMANDE D'AVIS DU MAMH POUR LA 21E MODIFICATION AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Annick Brault et résolu à l'unanimité de demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation son avis sur la 21<sup>e</sup> modification du schéma d'aménagement révisé proposée.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14110-05-21

**ADOPTION DU DOCUMENT SUR LA NATURE DES MODIFICATIONS À APPORTER QUANT À LA 21E MODIFICATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

Il est proposé par Mme Francine Asselin-Bélisle, appuyé par Mme Danielle Ouimet et résolu à l'unanimité d'adopter tel que présenté le document relatif à la nature des modifications à apporter au plan et à la réglementation d'urbanisme des municipalités concernées par la Vingt-et-unième modification du schéma d'aménagement révisé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14111-05-21

**DATE DE LA TENUE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE RELATIVE À LA 21E MODIFICATION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

ATTENDU qu'en raison des dispositions de l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020, l'assemblée publique de consultation prévue

conformément à l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par Mme Annick Brault et résolu à l'unanimité de tenir une consultation écrite quant à la 21<sup>e</sup> modification du schéma d'aménagement révisé qui se déroulera du 9 au 25 juin 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14112-05-21

**RAPPORT ANNUEL 2020 ET PLAN D'ACTION 2021 DU  
PARC RÉGIONAL DU POISSON BLANC**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par Mme Céline Beauregard et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport annuel 2020 et le plan d'action 2021 de la Corporation du Parc régional du Poisson Blanc tel que présenté au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14113-05-21

**PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET  
HYDRIQUES (PRMHH) | RETOUR ET DÉPÔT DU RAPPORT  
DE LA CONSULTATION PUBLIQUE**

Il est proposé par Mme Francine Asselin-Bélisle, appuyé par M. Michel Dion et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport de la consultation publique du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**LANCEMENT APPEL D'OFFRES PUBLIC - PROGRAMME  
DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AUX  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA PLANIFICATION  
MUNICIPALE (PIACC)**

Le directeur du service de l'aménagement du territoire informe les maires et mairesse du lancement de l'appel d'offres public dans le cadre du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC).

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14114-05-21

**AUTORISATION DE SIGNATURE : BAIL  
COMMUNAUTAIRE - TOUR D'OBSERVATION - PARC  
RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE**

ATTENDU que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a délégué à la MRC la gestion foncière dans le Parc régional de la Montagne du Diable en vertu d'une entente intervenue le 7 octobre 2015;

ATTENDU que la Corporation du Parc régional Montagne du

Diable souhaite installer une tour d'observation au sommet de la Montagne du Diable;

Il est proposé par Mme Danielle Ouimet, appuyé par Mme Céline Beauregard et résolu à l'unanimité de convenir d'un bail à des fins communautaires avec la Corporation du Parc régional Montagne du Diable pour une superficie approximative de 3 715m<sup>2</sup> au sommet de la montagne du Diable et d'autoriser le directeur du service de l'aménagement à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14115-05-21

#### **REGISTRE DE CHÈQUE DES TNO DE AVRIL 2021**

Il est proposé par M. Michel Dion, appuyé par M. Luc St-Denis et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé :

- Le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8652 à 8667, totalisant 16 122.57 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2021.
- Le registre des prélèvements des TNO, portant les numéros 17 et 18, au montant de 4 408.51 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT**

#### **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

M. Frédéric Houle, directeur général, est absent. Aucun rapport n'est donc présenté.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CC 14116-05-21

#### **PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTION DES RESSOURCES - ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC (AEQ)**

ATTENDU l'article 4.6 de la convention d'aide financière d'Accès entreprise Québec qui stipule que la MRC doit s'adjoindre et animer un comité aviseur pour orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de son territoire ;

ATTENDU que le paragraphe 2 de l'article 4.6 mentionne que dans le cas où la MRC a confié tout ou partie de la mise en œuvre de la présente convention à un organisme à but non lucratif, conformément à l'article 4.18 de la présente convention, le conseil d'administration de cet organisme peut agir en tant que comité aviseur ;

ATTENDU que la MRC a confié l'entière responsabilité de la mise en œuvre de la convention et des responsabilités au CLD d'Antoine-Labelle conformément à l'article 4.18 de la convention ;

ATTENDU qu'un plan d'intervention et d'affectation des ressources correspondant à la réalité et aux défis du milieu doit être produit et soumis au ministre après la signature de la convention d'aide financière d'Accès entreprise Québec;

Il est proposé par Mme Céline Beauregard, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le plan d'intervention et d'affectation des ressources, tel que présenté.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **RELANCE DE L'ABATTOIR DE FERME-NEUVE**

Ce point a été discuté lors de la séance de travail.

\*\*\*\*\*

### **POINTS D'INFORMATION**

#### **REVUE DE PRESSE DE LA MRCAL | AVRIL 2021**

Le préfet et la directrice générale adjointe entretiennent les maires et mairesses sur les différents dossiers d'information, à savoir :

- Revue de presse de la MRCAL | Avril 2021
- Service PerLE du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité
- Appel de projets pour la bonification de l'offre d'activités de halte-garderie communautaires
- Installation temporaire pour les CPE | FQM
- Règlement du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) concernant les élections municipales du 7 novembre 2021
- Membres du comité jeunesse AD\_Vision
- Capsules politique municipale les 27 mai, 1<sup>er</sup> et 10 juin 2021
- Logement social et abordable – Le 10 grandes villes du Québec font le point avec la ministre Andrée Laforest

\*\*\*\*\*

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 11 h 56.

\*\*\*\*\*

---

Gilbert Pilote, préfet

---

Myriam Gagné, directrice générale  
adjointe et secrétaire-trésorière  
adjointe